

# Fnasat-info

Chaque trimestre, l'actualité vue du réseau

## L'édito du président

Nous venons de vivre toute une longue année dans un contexte extraordinaire de crise sanitaire, sociale, économique faite d'incertitude permanente, de mesures de confinements, de couvre-feu...

Cette crise a révélé plus durement encore la relégation de nombreux Gens du voyage et l'isolement dans lequel ils sont trop souvent laissés par les pouvoirs publics, mais aussi par le secteur associatif généraliste.

En miroir, cette crise a au contraire souligné l'importance des acteurs engagés pour l'accès aux droits des Gens du voyage et leur juste place dans tous les dispositifs de politique publique, ainsi que celle des associations nationales de Gens du voyage.

Cette Lettre d'information de la Fédération vous propose d'abord une synthèse des constats que nous avons établis avec vous, tant sur le quotidien des Gens du voyage que sur les interventions des membres du réseau Fnasat. Vous pourrez lire également une instructive revue de presse de Bernard Pluchon qui révèle le peu d'intérêt suscité, mais donne cependant à voir les conséquences de la pandémie pour les Gens du voyage, mais aussi son appréhension inégale par les acteurs publics.

Pour agir au plus près des réalités et les faire connaître aux décideurs publics, pour éclairer les programmes d'actions locaux comme nationaux, notre Fédération est engagée dans une fonction d'amélioration et de diffusion des connaissances à partir de recueil et d'analyse de données. C'est bien parce que la documentation manque dans les institutions publiques que nous devons impulser et piloter des enquêtes ou observations. Ainsi, nous conduisons actuellement deux études : l'une sur la localisation de l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du voyage, souhaitée et accompagnée par notre commission Habitat. La seconde, initiée et suivie par la commission Santé de la Fnasat, en partenariat avec Santé publique France vise, à partir d'une meilleure connaissance de l'état de santé et des conditions d'accès aux soins, à formuler des préconisations pour un programme régional de médiation en santé en Nouvelle-Aquitaine.

Malgré les difficultés inhérentes à la situation sanitaire, nous espérons pouvoir finaliser ces travaux inédits d'ici la fin de cette année 2021.

En 2021 également, nous poursuivrons ensemble notre réflexion collective pour élaborer notre projet fédératif, à partir d'une photographie des membres du réseau, actuellement en cours et suivie par une série de rencontres des adhérents. D'autres modalités de contribution vous seront également proposées. Cette démarche ambitieuse est importante pour

renforcer la cohérence et la force de notre réseau : je vous souhaite nombreuses et nombreux à participer et d'avance je vous en remercie.

LAURENT EL GHOZI,  
PRÉSIDENT



## ■ Actus

### Actualité

- Covid-19, un an déjà !, p. 2
- Regard sur la presse à propos des Gens du voyage en période de crise sanitaire, Bernard Pluchon, p. 3

## ■ La Fédération

### Activités des pôles Fnasat

#### Pôle habitat

- Étude localisation offre publique en matière d'accueil et d'habitat, p. 7

#### Pôle santé

- Activité du Pôle santé, p. 9

#### Médiathèque Matéo Maximoff

- Un bouquet de ressources numériques, p. 11

### Réflexion, analyse

- La grille Ethos et situations rencontrées par les Gens du voyage, p. 13

### Entretien

- Ascension Garcia Robles, directrice du centre social des Alliers, p. 14

### Focus :

- Présentation de l'activité ferrailage, accompagnement d'un groupement d'intérêt économique – Association SRI, Élise Boisson, p. 15

### Publications

- Études tsiganes n°67 La santé des Gens du voyage – des leviers pour agir, p. 17
- Études tsiganes n°68-69 Dire la langue, p. 18
- L'exposition Tissé-Métisse, p. 19

## ■ Par ailleurs

### Entretiens

- Erwan Autès – chargé de mission au Pôle prévention et promotion de la santé à la Direction de la Santé publique sur le protocole ARS Nouvelle-Aquitaine, p. 20
- Dominique Raimbourg – Président de la Commission nationale consultative des GDV, p. 21
- Antoine Leroux, photographe – sa prochaine exposition photos sur une aire d'accueil, p. 21

### Hommage

- Raymond Gurême - On continue la route !, Anne-Isabelle Ligner, p. 22

## ■ Agenda

- Formations, p. 23

## GENS DU VOYAGE ET CORONAVIRUS

## Covid-19, un an déjà !

Retour sur une année de Covid  
l'impact d'une crise sanitaire

Comme la très grande majorité de la population, les familles du voyage ne mesuraient pas, début 2020, l'impact qu'aurait la crise sanitaire de la Covid-19 sur leur vie quotidienne. De la même façon, les structures assurant l'accompagnement d'une partie de ces familles ne prendront que progressivement la mesure de l'ampleur de la crise dans sa dimension sanitaire et de ses conséquences en matière d'accompagnement des publics gens du voyage et de leur prise en compte dans les dispositifs d'urgence mis en place.

Au cœur de ce double constat, le réseau Fnasat aura joué, et continue de le faire, un véritable rôle d'amortisseur et de veille sans

qui, sur un certain nombre de territoires, les familles du voyage eurent été oubliées ou trop tardivement intégrées aux mesures de gestion de la crise visant à mieux protéger d'une part et à contrecarrer les effets de celle-ci, d'autre part. La grande proximité et la relation de confiance établie avec les familles ainsi que la connaissance fine des situations en présence par le réseau ont été ici une véritable plus-value.

Un an après le début de cette crise sanitaire, nous souhaitons revenir ici très brièvement sur les principaux constats et enseignements tirés des observations de terrain de membres adhérents du réseau Fnasat et d'autres acteurs de proximité sur 48 départements<sup>1</sup>

Nous retenons de ces constats plusieurs enseignements que nous souhaitons brièvement ici rappeler comme autant de points de vigilance, la crise continuant de présider au quotidien des familles et aux interventions du réseau Fnasat en leur direction.

D'autres constats mériteraient d'être abordés mais le format de cet article ne le permet pas. Si vous souhaitez aller plus loin, nous vous renvoyons aux deux liens précisés ci-dessous.

Pour conclure, laissons la parole à un voyageur invité par une nouvelle élue à partager son sentiment sur cette période de confinement entre mars et mai 2020 :

**Abandon... nous avons été abandonnés.**

Même si ce propos ne peut être généralisé, loin s'en faut, il souligne cependant les manques et ce qu'il nous reste collectivement à faire pour une meilleure prise en compte des familles du voyage dans un contexte de crise et, bien entendu, au-delà. Car, plus qu'auparavant probablement, cette crise nous oblige.

1. Remontées d'informations opérées d'avril à fin mai 2020 par 36 structures adhérentes et 10 autres acteurs de proximité.

## Les constats

- Des stratégies de confinement à l'échelle du groupe familial avec un sentiment fort que le cercle familial est à la fois l'entité protectrice et à protéger.
- Globalement, un respect des mesures sanitaires et de prévention par les familles lorsqu'elles sont en dehors du périmètre familial. Par contre au sein de celui-ci, les mesures de distanciation physique et les gestes barrières sont généralement peu respectés en raison du sentiment de protection au sein du groupe d'appartenance.
- Une coordination des interventions sur les territoires et un jeu d'acteurs mobilisés autour de la gestion de la crise sanitaire qui, passée une première phase où le pilotage par la sphère publique fut parfois très chaotique, s'est progressivement traduite par de nouveaux partenariats prometteurs autour d'approches plus transversales.
- Un rôle déterminant des associations du réseau Fnasat et autres acteurs de proximité dans la prise en compte des familles du voyage.
- Une vraie plus-value des interventions des médiateurs santé et/ou coordinateurs des SDAHGV lorsqu'ils existent.
- Quelques dérives notoires en matière d'intervention et de postures de certains acteurs sur lesquelles il convient de rester vigilant même si ce sont là des situations isolées.
- Des attentes et des besoins en matière d'habitat permanent qui ont été fortement réactivés.
- Un impact sur le plan social, économique et santé important pour les gens du voyage et dont nous ne mesurons pas encore l'ensemble des effets. Parmi ceux-ci citons notamment les nombreuses ruptures de parcours de soins (maladies chroniques) et le très important et inquiétant décrochage scolaire des enfants.



Pour aller plus loin +

- [Présentation power-point.](#)
- [Web conférence du réseau Idéal-Co du 18/11/2020](#)

## GENS DU VOYAGE ET CORONAVIRUS

## Regard sur la presse...



## ... à propos des Gens du voyage en période de crise sanitaire

■ Face à la pandémie due à la Covid-19, il apparaît que certaines populations sont plus touchées que d'autres, particulièrement les plus précaires. Les Gens du voyage en font partie, sinon à cause de leurs conditions de vie, par la place marginalisée à laquelle ils sont assignés dans notre société. Une revue de presse à partir d'une quarantaine de sources différentes nous permet de faire un tour d'horizon.

Un petit tiers des articles<sup>1</sup> a été publié pendant le confinement abordant principalement des cas de personnes contaminées, des décès et les situations d'installation imprévues ou de cohabitation difficile avec des riverains. Cette dernière problématique liée à l'annulation des grands passages, selon plusieurs maires<sup>2</sup>, ressort dans la moitié des articles publiés après le 11 mai. C'est la préoccupation des édiles locaux qui est le plus souvent soulignée avec leur volonté d'empêcher, parfois avec vigueur, les installations de Gens du voyage. « J'engage les propriétaires de terrains à en bloquer les accès<sup>3</sup> » déclare un maire. Un autre incite ses habitants à signaler

la présence de toute caravane pour « défendre<sup>4</sup> » le village, provoquant la réaction de SOS Racisme<sup>5</sup>. Dans les Pyrénées-Orientales, un maire se montre intransigeant et oblige un groupe à se déplacer vers une autre commune : « Nous n'avons pas voulu céder<sup>6</sup>. » Plus mesuré, un maire invoque les droits et les devoirs<sup>7</sup>...

En Charente-Maritime, une vingtaine de familles s'est installée sans autorisation sur un terrain de sport, « sans être ni attendues, ni bienvenues » pour une dizaine de jours. Dans la foulée, le maire a transmis une demande d'expulsion à la préfecture<sup>8</sup>. À Valence, une procédure d'expulsion est engagée, une vingtaine de personnes doivent être expulsées dans la semaine<sup>9</sup>.

La plupart des maires se plaignent de ne pouvoir rien faire, d'avoir à « se débrouiller<sup>10</sup> » ou « céder<sup>11</sup> ». Les journalistes relèvent la « colère » des élus ou l'inquiétude d'un maire qui ici ou là soupçonne le non-respect de règles sanitaires par ces nouveaux arrivants. Les préfectures sont sollicitées pour des procédures de demande d'expulsion qui

fleurissent à travers tout le territoire. Le rappel de l'illégalité des installations est souligné dans près de la moitié des comptes rendus et dans plus des deux tiers une procédure d'expulsion a été demandée, même si elle ne pouvait aboutir compte tenu du contexte du confinement et bien que les préfets de Haute-Loire et du Doubs rappellent qu'il n'y a « pas de tolérance<sup>12</sup> », « pas de dérogation<sup>13</sup> » pour les Gens du voyage.

**Toutefois, mais plus rarement, un élu remarque que les choses peuvent s'arranger : « Nous avons beaucoup dialogué, dans un climat apaisé<sup>14</sup> ». « Pour l'instant, il n'y a pas eu trop de difficulté<sup>15</sup> ». Dans trois situations des protocoles ont été mis en place.**

Côté riverains les propos inquiets ou hostiles ne manquent pas. « ... 20 ans que l'on constate les mêmes arrivées illégales et les mêmes dégradations... vitupère ce sexagénaire très en colère... Je trouve ça scandaleux !<sup>16</sup> ». « La voisine qui a son grillage à côté est en larmes.<sup>17</sup> » On retrouve également dans les courriers de lecteurs les préjugés et soupçons rebattus sur les « nomades », accusés de dégrader, souiller, polluer<sup>18</sup>, transmettre les maladies<sup>19</sup>. Des promeneurs qui « s'interrogent aussi sur les contrôles sanitaires et possibilités

de propagation du virus<sup>20</sup> ». Ailleurs on s'inquiète de rassemblements susceptibles de constituer un nouveau « cluster<sup>21</sup> ». Dans le Calvados c'est une association qui espère que le préfet prendra « la mesure d'interdiction de circulation et d'installation dans l'aire de la ville.<sup>22</sup> »

Les paroles des Voyageurs expliquant leurs difficultés d'installation sont plus rarement rapportées, trois fois seulement, deux associations nationales sont interrogées, l'Association des gens du voyage citoyens (ANGVC) et la Fédération nationale des associations Solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (Fnasat).

« Avec le coronavirus, nous ne pouvons pas être plus de 100 personnes sur un même site... nous allons trouver un autre terrain. Et pas de souci, nous nettoierons tout<sup>23</sup> ».

« On passe souvent en Haute-Savoie mais, cette fois-ci, il n'y avait plus de place sur les aires d'accueil alors nous nous sommes installés ici pour se confiner... Quand nous serons partis, ce sera comme si nous n'étions jamais passés. Le terrain a été laissé très propre.<sup>24</sup> »

France 3 Auvergne rapporte les propos d'un pasteur : « Là on est un peu tous dans le même bateau », « ...regardez à droite, à gauche, on est partout, mais chacun avec sa famille donc aujourd'hui on a tous le regard sur nos jeunes, on ne veut pas qu'il y ait de déplacements à l'extérieur, qu'ils puissent être atteints par le virus et qu'ils apportent le virus à notre peuple.<sup>25</sup> »

**Sur France Inter un Voyageur s'emporte : « On est parqués comme des bêtes, ce n'est pas du confinement, ça !<sup>26</sup> »**

La question de la santé des Voyageurs et des difficultés liées au confinement pendant la crise sanitaire est abordée dans un quart des communiqués. La parole des Voyageurs y est citée une fois sur deux pour faire part de leurs difficultés et leurs craintes.

« Je me suis retrouvée quinze jours à l'hôpital, toute seule... »

« Pas de masques, pas de gants, rien. Même avec une ordonnance de l'hôpital... comment voulez-vous qu'on se protège ?<sup>27</sup> »

« Le coronavirus tétanise les gitans de Perpignan<sup>28</sup> »

Le même média annonce le lancement d'une enquête sérologique menée dans trois quartiers habités par une importante communauté gitane pour comprendre la propagation de la Covid-19 dans la ville, en précisant que le dispositif a été bien accueilli par les habitants.

Toujours à Perpignan, FR3 régions<sup>29</sup> rapporte qu'il y aurait quatre morts dans la communauté gitane, dont une jeune fille de 24 ans. « C'est terrible. On a peur. » confie l'un des représentants.

« Les conséquences sont dévastatrices, et je vois dans les commentaires de certains internautes ressurgir ce racisme anti-Gitans. Il ne faudrait pas qu'à l'issue de tout cela, on traite les Gitans comme des pestiférés. » Ajoute Ramounet Valls, avocat perpignanais issu de la communauté gitane<sup>30</sup>.

En Haute-Garonne un Voyageur déclare : « Personne n'est venu nous voir, on est rejetés par la société.<sup>31</sup> »

« C'est surtout très dur pour les enfants... à l'intérieur avec trois ou quatre enfants survoltés en bas âge, je vous laisse imaginer ce que ça peut donner...<sup>32</sup> »

De nombreux cas de contamination sont signalés.

« L'aire est petite et surchargée... on ne peut pas tenir les distances, c'est impossible, on est trop serrés, on est trop collés, il suffit que l'un de nous ait le coronavirus pour que tout le monde soit infecté<sup>33</sup> » (un membre du groupe est mort et quasiment tous sont tombés malades). Tous dénoncent une promiscuité incompatible avec l'exigence de confinement, relate le journaliste sur place.

Sur une aire d'accueil de Seine-Saint-Denis les Gens du voyage ont presque tous été malades, et l'un d'eux est décédé. Leur activité professionnelle à l'arrêt, ils redoutent aussi l'endettement, écrit le reporter. « Au moment du déconfinement, on sera saignés à blanc : épuisés par la maladie, tués psychologiquement par ce confinement qui va à contre-courant de notre mode de vie, sans argent et pas certains de pouvoir retravailler... Comme tous

les gens du voyage en France ! Mais qui s'en soucie ? Je n'ai pas eu un seul appel de la mairie, ou entendu un mot à notre sujet dans les allocutions présidentielles. Pas le début d'une piste pour nous aider, ou juste nous informer. Rien. »

« À part trois d'entre nous, tout le camp a été malade ! Trois personnes ont fini à l'hôpital, placées dans le coma, intubées fin mars. L'un d'entre eux est décédé ».

**« L'image des gens du voyage, "déjà pas très heureuse en temps normal" sera empirée ». « On nous verra comme des propagateurs de virus, on sera les pestiférés de l'après-confinement.<sup>34</sup> »**

L'Écho Républicain titre : « Les gens du voyage comme pris au piège<sup>35</sup> ». À ce sujet, à noter l'article de Pierre-Yves Bulteau sur Médiapart et le blog de William Acker : <https://www.mediapart.fr/journal/france/200420/pour-les-gens-du-voyage-la-trouille-de-la-dette-rejoint-celle-du-virus> / <https://blogs.mediapart.fr/william-acker/blog/090720/dans-lenfer-des-aires-daccueil-des-gens-du-voyage>

Des opérations de prévention sont signalées sur certains territoires.

Sur certaines aires d'accueil plusieurs personnes ont été testées positives (une trentaine à Pressac<sup>36</sup>), des familles sont déplacées.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, France Bleu annonce une opération de l'ARS pour aller à la rencontre des Gens du voyage avec l'association Gadjé Voyageurs 64, sur une cinquantaine de sites du département<sup>37</sup>.

En Savoie, MSF informe qu'une opération de prévention va être menée sur deux aires d'accueil après la suspicion d'un cas de Covid-19 chez un garçon de sept ans<sup>38</sup>.

Dans le Puy-de-Dôme, cinq membres de la communauté des Gens du voyage, vivant sur deux aires d'accueil, ont été testés positifs<sup>39</sup>.

Très souvent les problématiques d'avant confinement accentuent les difficultés : « Nous n'avons pas d'eau et pas d'électricité. La municipalité s'oppose à ce que nous soyons raccordés au réseau... On a besoin d'eau pour se protéger de ce virus qui fait peur à tout le monde. Vivre

*confinés sans eau potable et sans électricité rend la situation insupportable. On a une petite fille qui a des problèmes respiratoires, il nous faut de l'électricité pour les inhalations. »*

**« Les gendarmes nous ont verbalisés parce qu'on occupait illégalement un terrain. On a pris la route et on s'est fait à nouveau fait verbaliser parce qu'on avait pas le droit de circuler. »**

*« Nos enfants n'ont pas pu continuer à suivre les cours. Sans électricité parfois, sans internet la plupart du temps, c'est compliqué...<sup>40</sup> »*

*« ...tenir la distance de 2 m, c'est vrai, ce n'est pas dans nos habitudes<sup>41</sup> » reconnaît un Voyageur.*

*« ...être bloqués, au même endroit, pendant de longues semaines, est une véritable rupture dans nos habitudes de vie.<sup>42</sup> »*

Peu d'espace dans les médias pour les associations. La Fnasat, MSF, l'ANGVC ou des associations locales sont invitées exceptionnellement à s'exprimer sur le sujet.

Dans le quotidien d'information Maire-Info<sup>43</sup>, un long article propose « quelques réponses aux questions que se posent les maires » avec le concours du directeur de la Fnasat, de la Dihal et du référent de l'AMF pour les Gens du voyage. Ce dernier explique que « la question de la "précarisation" » est bien « le principal sujet ». Autre sujet abordé, le confinement limite les déplacements et pose des difficultés en cas de conta-

mination sur une aire, de même la réduction de certains services génère aussi des problèmes annexes comme la gestion des déchets. Enfin la question des grands passages est posée avec l'absence de réponse de la part de l'État.

En Vendée, le journal<sup>44</sup> se fait l'écho des dispositions prises par une commune pour une gestion adaptée au confinement dans l'accueil des Gens du voyage « dans le respect des consignes et uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au préalable... Les services techniques n'assurent plus une présence quotidienne sur l'aire, seuls des passages hebdomadaires sont organisés afin de veiller au bon fonctionnement général des installations. » précise la communauté de communes.

**Dans l'Essonne, un don des Gens du voyage à un hôpital à l'honneur de la presse locale.** « Les membres de la communauté en lien avec l'église évangélique ont décidé de se mobiliser pour soutenir les soignants. Nous avons lancé une collecte qui a permis de récolter une somme importante. Nous avons ainsi pu acheter des gants et des charlottes, conformément aux besoins de l'hôpital. Nous souhaitons également financer l'achat de surblouses, mais nous n'avons pas pu en trouver. Nous remettons donc le restant de notre récolte, soit 2000 euros, par chèque à l'hôpital.<sup>45</sup> »

À Nantes, c'est une association qui fabrique et distribue des masques<sup>46</sup> pour les plus précaires, migrants, Gens du voyage...

Dès la fin du mois de mars<sup>47</sup>, La Gazette des Communes nous informe que de leur côté les institutions se mobilisent. La Dihal et la Commission nationale consultative des Gens du voyage mettent en place un groupe de travail dédié à l'épidémie de coronavirus après les remontées du terrain pour apporter des réponses harmonisées à diffuser sur l'ensemble du territoire. Recommandant de « ...faire preuve de tolérance sur les durées de séjour et les paiements de redevance sur les aires d'accueil, ainsi que pour les stationnements irréguliers au regard du droit de l'urbanisme qui ne portent pas atteinte gravement à l'ordre public ». La présidente de l'ANGVC s'interroge sur les conditions de l'activité des marchands forains « Comment pourront-ils avoir des aides ?... qu'ils ne soient pas expulsés des aires et qu'on ne leur coupe ni l'électricité ni l'eau, s'ils ne peuvent plus payer les fluides ou si leur stationnement a dépassé les trois mois réglementaires. »

Le directeur du GIP Accueil des Gens du Voyage 35 (Ille-et-Vilaine) indique que « ...les Voyageurs sont inquiets, ils sont conscients des dangers, respectueux du confinement et vigilants sur les gestes barrières ». Il a observé qu'avant même que soit annoncée la fermeture des établissements scolaires, beaucoup de familles avaient retiré leurs enfants des écoles.

Le Figaro<sup>48</sup> de son côté relaie les inquiétudes des élus et du président de l'Association grand passage (AGP) pour l'organisation des déplacements qui ont lieu habituellement dès le printemps.

**La scolarisation est aussi un sujet d'inquiétude exprimé par les familles, mais aussi par les autorités et les associations.**

*« Déconfinement : pas de retour à l'école pour les enfants du voyage.<sup>49</sup> »*

En Haute-Vienne le Casnav s'est mobilisé pour encadrer le suivi pédagogique des enfants du voyage. Une maman, estimant que cela a bien marché, s'inquiète cependant du retour à l'école « Je ne préfère pas. C'est prendre des risques inutilement. On vit tous ensemble, nous avons des parents âgés, on ne peut pas se permettre de prendre des risques.<sup>50</sup> »



Pour une autre aussi, avec un nourrisson, elle ne souhaite pas le retour au collège de ses garçons « *Je ne veux pas prendre de risque pour le bébé.*<sup>51</sup> »

France Info / France 3 régions<sup>52</sup>, un porte-parole du groupe bien conscient de la gravité de la situation estime qu'« *aucun enfant de la communauté du voyage ne reprendra l'école ... même chez les sédentaires les parents ont peur. On est soumis à la loi, pas de problème, mais si c'est pour mettre les enfants à l'école et qu'ils attrapent le virus et le transmettent et que ça fait des centaines, des milliers de morts... Où va-t-on franchement aujourd'hui ?*<sup>53</sup> ».

Évoquant la réunion de Gens du voyage à l'occasion d'obsèques *La Dépêche*<sup>54</sup> souligne la bonne organisation du rassemblement par la police en relation avec la famille. Le commissaire précisant qu'« *il n'y a eu aucune entrave à la circulation* ». Dans une autre région, un enterrement qui a rassemblé près de 600 personnes, fait l'objet de compte rendu dans trois journaux<sup>55</sup> qui insistent sur le manque de respect des consignes sanitaires, alors que la police nationale n'a pas relevé d'infraction selon une radio locale.

L'annulation du pèlerinage annuel des Saintes-Maries-de-la-Mer par la préfecture est mentionnée par quatre médias<sup>56</sup>, dont trois nationaux qui rapportent la déception des Gitans, mais leur souci de respecter les consignes pour protéger leurs familles.

Enfin, la rubrique des faits divers cite un cas de violence de la part de Voyageurs en Anjou<sup>57</sup> (sans lien apparent avec la crise sanitaire) et un autre de la part d'un agriculteur<sup>58</sup> qui s'en prend à des Voyageurs. Quelques cas de non respect du confinement verbalisés sont relevés en Normandie<sup>59</sup> et en Alsace<sup>60</sup>.

**Après ce petit tour de France, nous pouvons constater sans surprise que non seulement le sort des Gens du voyage ne soucie pas grand monde, mais aussi que le rejet reste le sentiment le plus partagé pour une majorité d'élus et de citoyens partout en France.** Outre deux courriers de lecteurs, irrité pour l'un et insultant pour l'autre, relevés dans cette revue de presse, les réactions du voisinage sont très généralement négatives exprimant incompréhension,

exaspération voire violence. Pour les élus qui s'estiment abandonnés par l'État, c'est le sentiment d'impuissance, de lassitude et, pour beaucoup de colère qui domine. Les Voyageurs plus rarement interrogés se sentent oubliés, abandonnés eux aussi, inquiets des conséquences économiques et effrayés par la maladie.

Les quelques articles qui évoquent leur situation témoignent du peu d'intérêt suscité : moins d'une centaine à travers toute la France entre la mi-mars et début juin<sup>61</sup>. Les titres mêmes sont parfois évocateurs : « *Les nomades ont envahi le parc...*<sup>62</sup> », « *Chaque année au mois de mai, ils entament leur "transhumance"...*<sup>63</sup> », « *Les gens du voyage squattent...*<sup>64</sup> ».

**Cela n'est pas non plus un sujet pour la presse nationale** : une info sur France Inter et LCI, deux articles dans la presse spécialisée en direction des élus, deux dans Valeurs Actuelles, un article dans Le Figaro et Médiapart.

C'est toutefois, pendant la période du confinement que les questions sur les conséquences sanitaires et sur les déplacements sont posées. Mais dès le 11 juin, les élus sont mobilisés contre les installations inopinées qui suivent le déconfinement et enchaînent les procédures d'expulsions, comme dans le Morbihan et le Finistère (Bretagne) où une quinzaine d'articles en tout signalent des installations illégales. De même, en région Centre-Val-de-Loire huit articles issus d'Eure-et-Loir, Indre-et-Loire et Loiret relatent des passages ou des faits divers impliquant des Voyageurs.

BERNARD PLUCHON

Médias consultés : Ouest-France (13 articles), Le Télégramme (8), France 3 régions (8), Actu (5), France Bleu et La Nouvelle République (4), Le Dauphiné, Le Parisien, Le Républicain, L'Est Républicain (3), 20 minutes, DNA, Le Courrier Picard, Valeurs Actuelles, Le Messenger, La Dépêche, La République du Centre, Médiapart (2), Évasion FM, France Inter, L'Écho Républicain, L'indépendant, La Gazette des communes, La Montagne, Le Progrès, L'Union, Maire-Info, Midi Libre, La Nouvelle République des Pyrénées, Bastamag, Paris Normandie, LCI, et Le Figaro.

1. 25 sur 85.
2. Le Télégramme, 24/5/20.
3. Le Télégramme, 24/5/20.
4. Évasion fm, 15/5/20.
5. France Bleu, 13/5/20.

6. Midi libre, 3/6/20 et l'indépendant 2/6/20.
7. La Nouvelle République, 29/5/20.
8. France 3 régions, 23/6/20.
9. Le Dauphiné, 19/5/20. Cet article a été vu 19 220 fois avant le 23/7/20.
10. Le Télégramme 26/5/20.
11. « *Nous les avons finalement laissés s'installer, face aux échanges tendus* ». Ouest-France le 20/5/20.
12. Le Progrès, 27/5/20.
13. L'Est républicain, 20/5/20.
14. Ouest-France, 3/6/20.
15. Ouest-France, 3/6/20.
16. Le Télégramme, 2/6/20.
17. France 3, 26/4/20.
18. La Dépêche, 3/5/20. « *des habitants excédés par les déchets des gens du voyage* » Actu.fr, 26/5/20 et Ouest-France, 28/5/20.
19. « *...mais si l'un d'eux l'attrape et le propage en se rendant dans notre petite boulangerie, cela peut finir comme le cluster de Mulhouse.* » France 3, 26/4/20.
20. Ouest-France, 12/5/20.
21. Actu.fr, 9/5/20.
22. Actu.fr, 9/5/20.
23. Le Télégramme, 17/5/20.
24. Le Messenger, 20/5/20.
25. France 3 Auvergne, 25/4/20.
26. France inter, 17/4/20.
27. L'Est Républicain, 27/4/20. Cet article a été lu 18835 jusqu'au 23/7/20.
28. Titre FR3 régions, 2/4/20.
29. Le 19/3/20.
30. France 3 Régions, 2/4/20.
31. France Bleu, 2/4/20.
32. Le Parisien, 14/4/20.
33. France Inter, 17/4/20.
34. Le Parisien, 21/4/20.
35. Le 3/5/20.
36. France Bleu, 18/4/20.
37. Le 1/4/20.
38. Le Messenger, 3/5/20.
39. La Montagne, 3/7/20.
40. L'Écho Républicain, 3/5/20.
41. Dernières Nouvelles d'Alsace, 6/5/20.
42. La Nouvelle République, 7/5/20.
43. Le 17/4/20.
44. Ouest-France, 27/4/20.
45. Le Républicain, 22/5/20.
46. 20 minutes, 11/5/20.
47. Le 20/3/20.
48. Le 16/4/20.
49. Ouest-France, 13/5/20.
50. France 3 régions, 20/5/20.
51. France 3 régions, 20/5/20.
52. Le 25/4/20.
53. France 3 régions, France Inter, 25/4/20.
54. Le 16/5/20.
55. Le Courrier picard, 9/5/20, evasion fm, 11/5/20, Valeurs Actuelles, 10/5/20, Le Parisien, 15/5/20.
56. Le Dauphiné, 23/5/20, Ouest-France, 13/5/20, LCI, 25/5/20, France 3 Régions, 12/5/20.
57. Ouest-France, le 19/5/20.
58. Actu, 30/5/20.
59. Actu, 1/5/20.
60. Dernières Nouvelles d'Alsace, 8/5/20.
61. Nous en avons recensé 73 dans la presse locale française, 8 dans des médias nationaux, 5 en suisse romande.
62. L'Union, 30/5/20.
63. Valeurs actuelles, le 17/4/20.
64. Ouest-France, le 17/4/20.

## PÔLE HABITAT

## Étude localisation

Offre publique en matière d'accueil et d'habitat.  
Premiers éléments

*Les collectivités ont deux types d'obligations vis-à-vis des personnes dites Gens du voyage : une en matière d'accueil (objectifs fixés par le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage) et une en matière d'habitat (les politiques locales généralistes doivent en effet tenir compte et répondre à l'ensemble des modes d'habitat, y compris la résidence mobile selon les principes de non-discrimination et de mixité sociale). Dans ce contexte la Fnasat Gens du voyage et sa Commission nationale Habitat - en partenariat avec la Commission Santé - ont commandité une étude visant à recenser, cartographier et qualifier toutes les offres d'accueil et d'habitat et à éclairer les conditions de vie sur ces sites. Cette étude est portée par Gaëlla Loiseau (Anthropologue) et Loris Granal (Urbaniste). Ce dernier présente ici les premiers éléments d'analyse issus du recensement et de la cartographie de l'offre en région Occitanie.*

Si les lois Besson de 1990 et de 2000 obligent les communes de plus de 5 000 habitants à se doter d'une offre d'accueil et d'habitat pour les Gens du voyage, peu d'éléments encadrent leur implantation<sup>1</sup>. « Si tu ne trouves pas l'aire, cherche la déchèterie » relate William Acker<sup>2</sup>. En effet, l'expérience nous amène à constater qu'elles sont souvent placées loin des centres urbains, à proximité d'autoroutes, de voies ferrées, de déchèteries ou de stations d'épuration. Les lieux de vie des Voyageurs témoignent globalement d'une relégation, d'une ségrégation socio-spatiale, d'une inégalité environnementale. Ils soulèvent également des enjeux primordiaux de sécurité et de santé : risques industriels, nuisances sonores, olfactives ou encore sanitaires. L'étude s'inscrit dans ce contexte et vise à établir des données chiffrées exhaustives. Nous ferons ici état des résultats obtenus dans la région Occitanie

soit 112 sites d'accueil et d'habitat (aires permanentes d'accueil, terrains familiaux locatifs et prêt locatif Aidé d'Intégration).

Nous avons recensé l'offre publique d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage à l'aide des schémas départementaux, des fiches de localisation de l'ANGVC<sup>3</sup>, d'une revue de presse sur Internet, et par une mobilisation du réseau Fnasat. Forts de ces informations, nous avons produit un atlas cartographique pour chaque lieu de vie, en retenant différents indicateurs (cf. l'illustration de la légende). Cette cartographie nous a permis de relever les cas apparaissant comme remarquables, voire alarmants. Enfin, par des entretiens avec des acteurs protéiformes de terrain, appelés « grands témoins », nous avons pu affiner notre analyse et comprendre, sur certains sites, les processus d'arbitrage ayant abouti à cette localisation. Le travail cartographique s'est révélé être un support de travail et un outil de communication : faire parler les cartes en somme pour « mettre en scène un territoire<sup>4</sup> ».

## Dans la région Occitanie nous relevons les résultats suivants :

- L'isolement des lieux de vie des Voyageurs : 71% sont éloignés de zones d'habitats et 66% sont en bordure de limites communales. Ils sont en moyenne éloignés de 3,1 kilomètres du centre-ville pour un trajet d'environ 6 minutes en voiture.
- En conséquence : une offre éloignée des équipements scolaires (72%) ou des structures médicales (74%).
- Une offre située à proximité de zones industrielles ou commerciales (32%), des grandes infrastructures de transport (27%) ou aux alentours d'une déchèterie ou d'une station d'épuration (25%). 5% cumulent ces trois critères.
- La moitié de cette offre est éloignée d'environ 1,6 kilomètre d'un arrêt de bus, A contrario, l'autre moitié dispose d'un arrêt de bus à environ moins de 1,6 kilomètre.
- Enfin : de trop nombreuses offres sont exposées aux risques. Un quart des sites sont implantés en zone « risque inondation », deux sont localisés à quelques centaines de mètres d'usines Seveso, 18% sont à moins de 250 mètres de lignes à haute tension et 4% se situent juste en dessous.

Nous nous sommes intéressés plus finement à l'aire de Seih-Beauzelle (Haute-Garonne), dont la situation en termes de localisation est alarmante (voir cartographie et illustration) :

- Elle se situe dans le périmètre du terrain de la station d'épuration, dont les émanations odorantes incommodes les usagers de l'aire d'accueil. Bien qu'à proximité de la Garonne elle est hors « zone inondation ». En revanche, en ce qui concerne le risque sanitaire, l'aire est placée sous une ligne à haute tension<sup>5</sup>, passant directement au-dessus des caravanes.
- Enfin, l'aire d'accueil dispose d'une école élémentaire et d'une pharmacie à 1 kilomètre.

## SEILH



collectivités et des services de l'État formant au total une centaine d'interlocuteurs. 32 sites ont pu être visités. Ce qui a permis des ajustements par rapport aux cartographies réalisées à partir des bases de données et une évaluation de la perception des risques au plus près des réalités du terrain.

Parallèlement nous avons mis en ligne un questionnaire permettant de donner un descriptif complet pour chaque équipement, passant en revue des aspects liés.

### Les différents aspects étudiés dans le questionnaire

- **le zonage** : fréquentation de la zone d'implantation de l'équipement par les Voyageurs avant sa création, révision du PLU pour créer l'équipement, type d'usage du terrain avant l'implantation de l'équipement, existence ou non de réserves administratives...

- **le financement, à la gestion et à l'entretien de l'équipement** : temps de travail effectif sur l'équipement, émission de sanctions à l'égard des usagers...

- **les mobilisations citoyennes** : typologie des réactions suscitées par la création de l'équipement et les répercussions en termes de localisation,

- **l'environnement immédiat** : typologie des nuisances et externalités subies par les Voyageurs séjournant sur les équipements, évolution de l'environnement de l'équipement, réactions des Voyageurs par rapport aux troubles et nuisances, survenues d'accidents à proximité de l'équipement,

- **l'accessibilité et la desserte en transports publics** : niveau de sécurisation des espaces piétons jouxtant l'équipement, typologie de la fréquentation de l'équipement,

- **la sécurité et confort sur l'équipement** : remarques des usagers à propos de l'aménagement de l'équipement, modifications réalisées par les usagers pour rendre l'équipement plus adapté à leur mode de vie...

- **l'accès aux services de proximité** : médecins, assistantes sociales, activités péri-scolaires, ramassage scolaire...

- **et enfin à la gestion de la crise de la Covid19** : mise en place d'une politique tarifaire adaptée, ouverture ou fermeture temporaire de l'équipement...

SITE :	SERVICES PUBLICS :	TRANSPORTS ET POLLUTION SONORE :
Aire Permanente d'Accueil (APA)	Mairie	Autoroute
Habitat adapté (TFL ou PLAI)	Prison	Route primaire
<b>ACCESSIBILITÉ :</b>	17 Police/Gendarmerie	Arrêt de bus
Isochrone de 5min à pied du site	18 Pompiers	Gare ou station de métro
Zone tampon de 500m du site	Service postal	Aéroport
Direction du centre-ville communal	Centre social	<b>RISQUES ET NUISANCES POSSIBLES :</b>
6 min 3,7 km	<b>EQUIPEMENTS SCOLAIRES :</b>	Ligne électrique
Temps de parcours en voiture vers le centre-ville communal (min)	École maternelle	Zone industrielle et commerciale
Distance en voiture vers le centre-ville communal (km)	École élémentaire	Déchetterie
Franchissabilité remarquable	Collège	Station d'épuration
Infranchissabilité remarquable	Lycée	Carrière
<b>LIMITES ADMINISTRATIVES ET NATURELLES :</b>	<b>STRUCTURES MÉDICALES :</b>	Moto cross
Limite communale	Médecin généraliste	Usine Seveso
Nom de commune adjacente remarquable	Pharmacie	
Cours d'eau	Hôpital	
Cours d'eau majeur		

À partir de cet exemple, les Gens du voyage apparaissent comme vecteurs à la fois de forces centrifuges, les mettant à distance des centres urbains (éloignés des zones d'habitats et à proximité des limites communales), et de forces centripètes, les rapprochant de certains types d'infrastructures (zones industrielles ou commerciales, grandes infrastructures de transport, déchèteries et stations d'épuration). Il conviendra de vérifier cette tendance dans le reste du territoire métropolitain

Nous nous sommes également penchés sur la commune de Frontignan où le pire a été évité. Au milieu des années 2000, un projet d'implantation a été proposé à proximité de plusieurs éléments dangereux : site Seveso de stockage d'hydrocarbures (un des plus pollués et

dangereux de France), important transit routier de camions et important trafic ferroviaire. Ce projet n'a pas pu aboutir grâce à la prise en considération de ces risques par les services de l'État. Une aire d'accueil a finalement vu le jour dans un autre site, proche de la commune de Balaruc-les-Bains, située cette fois-ci à proximité d'un moto-cross. Cet exemple est révélateur de la logique du moindre mal qui opère dans une proportion importante (mais difficilement quantifiable) des arbitrages réalisés en amont de la localisation de l'offre publique d'accueil des gens du voyage.

Notre enquête nous a conduits à explorer cette question dans 4 départements : l'Hérault, la Gironde, la Seine Maritime et le Nord. Nous avons réalisé des entretiens avec des Voyageurs, des représentants des

Sur les quatre départements sondés, une quarantaine de questionnaires ont été complétés. Le caractère disparate des informations demandées nécessite un temps de collecte qui peut varier de 30 minutes à 2 heures pour un seul équipement. Le questionnaire est toujours actif, vous pouvez le compléter en cliquant sur ce lien : <http://www.fnasatdata.org/limesurvey/index.php/825531?lang=fr>

Enfin, Gaëlla Loiseau a rédigé avec Agnès Rémy un chapitre intitulé « Les gens du voyage déjà confinés ? » publié dans l'ouvrage *Anthropologie d'une pandémie* (L'Harmattan, coll. « Anthropologie critique », 2020) dirigé par Monique Sélim dans lequel

il est fait état de la manière dont les Voyageurs ont vécu le premier confinement, sur les aires d'accueil et en stationnement sauvage.

1. Circulaire UHC/IUH1/12 n°2001-49 du 5 juillet 2001 relative à l'application de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage.

2. <https://blogs.mediapart.fr/jeanne-guien/blog/290520/les-aires-daccueil-des-gens-du-voyage-cas-majeur-d-injustice-environnementale>

3. Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens.

4. Bord, J-P. (2012). *L'univers des cartes*, Belin.

5. <https://www.anses.fr/fr/content/effets-sanitaires-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99exposition-aux-champs-%C3%A9lectromagn%C3%A9tiques-basses-fr%C3%A9quences>

## PÔLE SANTÉ

### Dernières nouvelles et crise sanitaire

Suite au départ de Lucile Gacon fin 2019, après plusieurs années d'un travail fructueux qui a permis le déploiement des activités du Pôle santé avec l'engagement des membres de la Fédération et de ses partenaires, et le développement du Programme national de médiation en santé (PNMS), le Pôle santé est resté sans responsable pendant quelques mois. Son fonctionnement régulier a ainsi été suspendu, le Conseil d'administration de la Fnasat, les autres pôles et la direction assurant néanmoins la poursuite des projets engagés.

Le contexte sanitaire en 2020 a également bouleversé les fonctionnements, les organisations, il a empêché les réunions « en pré-

sentiel » (auparavant, nous disions des réunions tout court... au moins, notre vocabulaire commun s'enrichit), contraint souvent au télétravail quand « l'aller vers » est au cœur de nos pratiques ; il a surtout mis en lumière de manière abrupte, et creusé encore, les inégalités sociales et territoriales de santé, l'urgence sociale, économique, alimentaire, le sentiment d'isolement et de relégation des publics en situation de vulnérabilité et les plus éloignés du système de santé. Parmi lesquels les Gens du voyage et les habitants de bidonvilles et squats.

Frédérique Quirino Chaves a pris la suite de Lucile Gacon le 15 octobre 2020, d'abord à mi-temps puis à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 à temps plein. Ce

recrutement était attendu en particulier par les médiatrices, médiateurs, les responsables des structures membres du PNMS, et par les membres de la Commission santé de la Fnasat, afin de relancer des temps d'échanges riches et de réflexion partagée – toujours « en distanciel » néanmoins.

Dans un contexte sanitaire toujours incertain, contraignant et générateur de souffrance psychique, le Pôle santé retrouve ainsi l'ensemble de ses missions qui visent à le positionner comme un point d'appui, de ressources pour les acteurs locaux, de production d'analyses des politiques publiques et de construction d'une expertise collective, en matière de santé des Gens du voyage pour promouvoir leur égal accès aux droits, aux soins, à la prévention et la promotion de la santé.

## L'actualité 2021

- **Le partage d'informations et de ressources** à l'ensemble du réseau – en particulier, sur la crise sanitaire et la campagne de vaccination contre la Covid 19, avec une attention aiguë portée à la prise en compte de la situation des Voyageurs dans les déclinaisons régionales de la stratégie vaccinale pour favoriser « l'aller vers » et l'accessibilité réelle de la vaccination à toutes et tous;

- **La coordination et l'animation du PNMS**, avec notamment les journées de regroupement des médiatrices et

médiateurs pour soutenir leur réflexion et accompagner leurs pratiques, et la réunion nationale des associations membres du Programme pour discuter des enjeux à venir,

- **La Commission santé de la Fnasat** : une première réunion en 2021 a eu lieu le 5 mars, Gérard Houot, président d'Amitiés tsiganes, étant le référent de la Commission pour le Conseil d'administration,

▪ **L'animation de la réflexion collective sur la question de la place de la santé dans les schémas départementaux d'accueil et d'habitat des GV**, alors que de nombreux schémas sont en cours de révision ou ont été révisés pour une nouvelle période de 6 ans, que le Céréma a réalisé – en coopération avec la Dihal et l'appui de la Fnasat – un guide d'accompagnement qui comprend un volet spécifique pour promouvoir la santé dans la rédaction – puis l'animation – des schémas et que la Fnasat a coordonné en 2019 une étude qualitative rétrospective qui évaluait la place de la santé dans les schémas à l'échelle nationale depuis 1990,

▪ L'exploration, avec le Pôle habitat et en lien avec l'étude coordonnée par Gaëlla Loiseau sur la localisation

de l'offre publique d'accueil et d'habitat des GV, de la question de l'impact sur la santé des Voyageurs de leurs conditions de vie, d'habitat et d'environnement,

▪ **Le suivi de l'étude pilote sur la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine.**

L'OMS promeut une vision globale de la santé qui ne la réduit pas à l'absence de maladie. La santé concerne ainsi toutes les politiques publiques. Le Pôle santé se situe dans ce cadre conceptuel et porte résolument la question de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'un égal accès à la santé (droits, soins, prévention) et à la citoyenneté des Gens du voyage.

## Zoom sur l'étude pilote sur l'état de santé et le recours aux soins des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine

### Rappel

Dans le cadre du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (Praps) et à la demande de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS NA), la Fnasat pilote une étude préalable au développement de la médiation en santé auprès des Gens du voyage et autres publics en situation de précarité de la région Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs de cette étude sont de qualifier les besoins en santé des Gens du voyage et de préfigurer un programme régional de médiation en santé.

Cette étude est « multidimensionnelle », elle comporte plusieurs volets :

**Une étude qualitative** des besoins de santé des Gens du voyage à partir de leur propre regard et de celui des acteurs de la santé. Celle-ci a été finalisée en 2019,

**Une étude quantitative** des besoins en santé des Gens du voyage, avec 2 entrées, encore en cours :

▪ *La qualification des besoins en santé des Gens du voyage à partir de données médico-administratives mises à disposition par les CPAM du 86, 64 et 33 et possiblement le RSI de ces départements, menée en partenariat avec l'IREPS Nouvelle-Aquitaine et Santé Publique France, afin d'obtenir des éléments de diagnostic de santé de Gens du voyage à partir de leur adresse de domiciliation,*

▪ *Une étude épidémiologique sur l'état de santé et le recours aux soins des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, portée par Santé publique France en partenariat avec la Fnasat, les associations présentes sur le territoire (en Charente, Charente Maritime, Gironde et Creuse) et l'ARS : cette étude a pour objectif d'évaluer et de qualifier le lien entre l'état de santé des Gens du voyage, leurs conditions de vie et d'habitat et leurs pratiques de santé.*

**L'identification des actions de santé en cours ou passées, menées en direction des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine et la préfiguration d'un programme régional de médiation en santé** (en cours).

### Point d'avancée

Le volet épidémiologique de l'étude, en tous cas la phase de recueil de données avait dû être suspendue en mars 2020 en raison du premier confinement puis des conditions sanitaires qui ont sur-mobilisé les associations et qui ne favorisaient pas la réalisation d'entretiens en face-à-face dédiés quand les urgences se multipliaient « ailleurs ».

Le travail avec l'équipe projet de Santé publique France se poursuit néanmoins, en lien étroit et avec la mobilisation toujours résolue des associations présentes sur les différents départements de Nouvelle-Aquitaine. Le travail en commun avance sur l'analyse des données déjà recueillies (construction du plan d'analyse, valorisation et diffusion des premiers résultats disponibles).

Ainsi, il est prévu à court-moyen terme d'organiser des temps de partage, d'échanges et de mise en perspectives avec les expériences et observations de terrain, d'abord avec les associations de Nouvelle-Aquitaine, puis avec la Commission santé de la Fnasat et l'ensemble du réseau, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels (notamment l'ARS Nouvelle-Aquitaine) :

▪ d'une part, autour des premiers éléments descriptifs capitalisés par l'étude épidémiologique,

▪ d'autre part, autour des éléments de diagnostic de l'étude qualitative sur l'accès à la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine, réalisée en 2019.

Faire voyager ces résultats paraît essentiel pour qu'ils soient connus, reconnus par l'ensemble des acteurs concernés et pris en compte en particulier dans l'élaboration des politiques publiques.

## LA MÉDIATHÈQUE MATÉO MAXIMOFF

# Un bouquet de ressources numériques

Une hausse record de consultations des ressources numériques.

■ Au cours des mois écoulés, le confinement a provoqué une hausse record de consultations des ressources numériques proposées par les bibliothèques, centres de documentation spécialisés, institutions culturelles. L'offre en ligne n'a jamais été aussi foisonnante mais encore faut-il pouvoir la repérer (au-delà des premières réponses affichées par les moteurs de recherches), la sélectionner (en fonction de la qualité du contenu), la retrouver (en organisant un classement simple,

clair et facilement accessible).

C'est dans cet objectif que la Médiathèque a conçu une sélection de ressources en ligne, sur la plateforme Pearltrees, un service web de curation qui permet d'organiser, d'explorer et de partager des contenus numériques. Cette offre documentaire vient compléter la base de données de la Médiathèque.

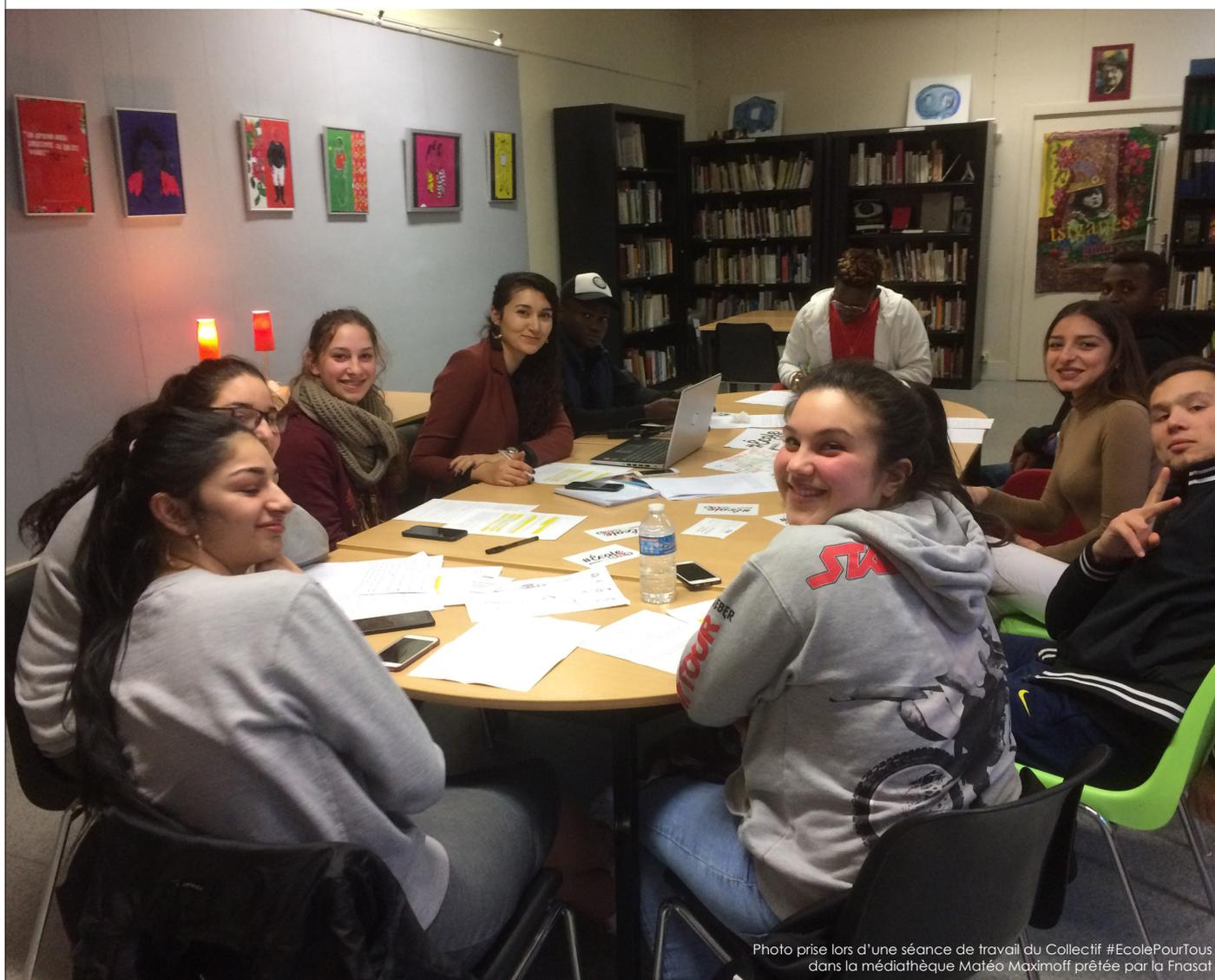


Photo prise lors d'une séance de travail du Collectif #EcolePourTous dans la médiathèque Matéo Maximoff prêtée par la Fnasat

La plateforme numérique Pearltrees alimentée par la Médiathèque Matéo Maximoff est organisée en différentes thématiques [https://www.pearltrees.com/mediatheque\\_mateo\\_maximoff](https://www.pearltrees.com/mediatheque_mateo_maximoff).

Parmi celles-ci :

#### DES VIDÉOS

- [https://www.pearltrees.com/mediatheque\\_mateo\\_maximoff/video-gens-du-voyage/id31662091](https://www.pearltrees.com/mediatheque_mateo_maximoff/video-gens-du-voyage/id31662091)

#### DES PODCASTS

- [https://www.pearltrees.com/mediatheque\\_mateo\\_maximoff/podcasts-gens-du-voyage/id38347948](https://www.pearltrees.com/mediatheque_mateo_maximoff/podcasts-gens-du-voyage/id38347948)

#### DES BIBLIOGRAPHIES

- **PISTES DE LECTURE (une sélection de références de livres pour une première approche thématique « Gens du voyage » dans le cadre des formations)**

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/231955389/Bibliographie%20generale%2028%2008%202020.pdf?pearllid=333747784>

- **RÉCITS DE VIE (recueils de récits, témoignages individuels ou collectifs)**

[https://www.pearltrees.com/mediatheque\\_mateo\\_maximoff/bibliographies/id33402403/item351221689](https://www.pearltrees.com/mediatheque_mateo_maximoff/bibliographies/id33402403/item351221689)

#### DES SÉLECTIONS THÉMATIQUES DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

- **HABITAT**

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/224499883/BIBLIO%20HABITAT.pdf?pearllid=314252761>

- **SCOLARISATION**

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/224499950/BIBLIO%20SCOLARISATION%2001%2010%202019.pdf?pearllid=314253093>

- **ÉCONOMIE**

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/224499832/BIBLIO%20ECONOMIE.pdf?pearllid=314252674>

- **SANTÉ**

<https://www.pearltrees.com/s/file/preview/224499981/BIBLIO%20La%20sante%20des%20Gens%20du%20voyage.pdf?pearllid=314253162>

Ainsi que d'autres rubriques sur l'histoire, la langue, la littérature romani, les contes, etc.

Notez que cette plateforme de partage de contenus sera régulièrement alimentée, donc n'hésitez pas à l'enregistrer dans vos favoris !

#### POUR RAPPEL quelques liens utiles :

##### La base de données de la MÉDIATHÈQUE MATÉO MAXIMOFF

<https://fnasat.centredoc.fr>

##### Une présentation de la MÉDIATHÈQUE en vidéo

<https://vimeo.com/483534245>

##### La page facebook de la MÉDIATHÈQUE MATÉO MAXIMOFF

<https://www.facebook.com/M%C3%A9diath%C3%A8que-Mat%C3%A9o-Maximoff-243541745667724>

##### LA REVUE DE PRESSE

<https://www.scoop.it/topic/gens-du-voyage-revue-de-presse?page=1%20>

##### ÉTUDES TSIGANES sur Gallica (1955-1992)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343486078/date>

##### ÉTUDES TSIGANES sur Cairn (à partir de 2007)

<https://www.cairn.info/revue-etudes-tsiganes.htm>

## RÉFLEXION, ANALYSE

# La grille ETHOS

### L'adaptation de la grille aux situations rencontrées par les Gens du voyage

Une typologie européenne de l'exclusion liée au logement (European Typology on Homelessness and housing exclusion, ETHOS) a été élaborée en 2007 par la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA). Cette classification part du principe que le concept de logement est composé de trois dimensions, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement (source Feantsa) (avoir une habitation adéquate (domaine physique), avoir un lieu de vie privée pour

entretenir des relations sociales (domaine social) et avoir un titre légal d'occupation (domaine légal)). En découle quatre formes d'exclusion liée au logement : être sans-abri, être sans logement, être en situation de logement précaire, être en situation de logement inadéquat, déclinées elles-mêmes en treize catégories opérationnelles. Ces dernières sont pensées comme un outil à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement et comme le moyen de mieux connaître les parcours et trajectoires

qui mènent à de telles situations de vie.

À la croisée des enjeux juridiques et d'habitat et à une fin opérationnelle, la grille ETHOS a été adaptée par la Fnasat-Gens du voyage aux situations rencontrées par les Gens du voyage. Cette adaptation a été discutée et diffusée pour appropriation et déclinaison expérimentale notamment dans le cadre d'observatoires locaux, de la révision des schémas ou de documents d'urbanisme. L'objectif est d'abord de disposer d'une grille de lecture partagée, d'un langage commun mobilisable par l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, à l'échelle locale comme nationale. L'intérêt d'un tel outil lors de la révision des sché-

mas, de leur évaluation et élaboration a déjà fait ses preuves. Le bénéficiaire réside également dans la possibilité d'inclusion des enjeux d'habitat mobile et léger dans cette grille largement intégrée et mobilisée à l'échelle européenne et de favoriser ainsi le décloisonnement des publics.

Pour aller plus loin

■ [Notice Grille Ethos.](#)

### Les situations d'habitat des Gens du voyage

Situation		Statut		
Sur équipement d'accueil		Avec convention		
		Hébergé sans convention		
		Hors convention avec ou sans jugement/décision judiciaire ou administrative		
		Avec construction ou installation	sans autorisation avec ou sans jugement/décision judiciaire avec autorisation	
Habitat	Sans statut d'occupation		Tolérance tacite	
			Hébergé	
			Décision judiciaire ou administrative	Sans décision exécutoire Avec décision exécutoire
	Avec statut d'occupation	Convention d'occupation	Installation sur un terrain avec simple convention d'occupation	
		Location (parc privé ou social)	Logement indécent / insalubre / péril ou terrain insalubre	
			Sur-occupation ou surpeuplement du terrain/ du logement/ de la RMHP	
			Avec installation de la RMHP limitée à 3 mois	
		Propriété	Avec ou sans autorisation d'occupation du sol	
			Avec installation de la RMHP limitée à 3 mois	
			Non-respect des normes de construction	
Logement indécent / insalubre/ péril ou terrain insalubre				
		Sur-occupation ou surpeuplement du terrain/ du logement / de la RMHP		

## ENTRETIEN

Ascension Garcia Robles,  
directrice du centre social les Alliers

### Quelles sont les actions que vous menez ?

Le projet social du centre social des Alliers s'intitule « Tissons des Liens qui Libèrent ». Il est révélateur de la vision de notre centre social, à savoir la mise en avant des familles de Voyageurs en tant qu'habitants et acteurs du territoire. La première orientation du centre social est l'accueil de tous. Au-delà de ses fonctions de passerelle et de médiation transversales aux activités du centre social, l'accueil des familles voyageuses, des habitants et des acteurs du territoire est essentiel. Cet accueil, réparti sur l'ensemble du territoire et au plus près des familles, peut être qualifié d'itinérant et marqué par le principe du « Aller vers ». Se déclinent également dans cet axe le développement de la participation des habitants et des actions autour de la citoyenneté et la lutte contre les discriminations.

Les méthodes et les principes d'action sont l'accompagnement individuel, l'« aller vers », la participation des usagers et des bénévoles, ainsi que les manifestations collectives en matière d'aide à la parentalité, la scolarité, la santé, l'insertion professionnelle, la citoyenneté, le droits culturels d'accès aux loisirs et d'habitat.

Nos objectifs prioritaires sont ainsi de :

- Permettre l'égalité d'accès au droit commun,
- Lutter contre les différentes formes de rejet et de discrimination,
- Faire valoir les évolutions des modes de vie et d'habitat -et les besoins qui y sont liés- auprès des décideurs et dans les organes qui préparent leurs travaux,
- Favoriser et animer des échanges inter-associatifs et inter-partenariaux chaque fois qu'ils permettent la prise en compte des populations voyageuses en vue de la reconnaissance de leurs droits et en vue de leur meilleure socialisation

### Quelle est l'action ou le projet qui vous tient le plus à cœur ?

Toutes les actions portées par le centre social émanant de la concertation et participation des Voyageurs me tiennent à cœur, difficile de les prioriser, néanmoins poursuivre le travail autour de l'habitat adapté, est un challenge que je souhaiterais continuer à mener.

### Comment percevez-vous votre rôle dans votre territoire ?

1 - Activateur de citoyenneté

En animant la participation et la concertation des Voyageurs, le centre social constitue ainsi un lieu et un levier de l'engagement des Voyageurs, au sein du centre social, dans leurs propres projets personnels, dans les lieux d'action pour le territoire.

2 - Co-constructeur, de politiques publiques et de stratégies de territoire

En tant qu'acteur dynamique du territoire, le centre social se propose comme co-constructeur des politiques publiques. Par sa capacité à aller vers les Voyageurs il est en mesure de faire remonter des informations des territoires et d'alimenter ainsi le plus précisément et le plus qualitativement possible le diagnostic de territoire.

### Quels sont pour vous les deux ou trois enjeux majeurs pour les années à venir ?

1 - Enjeux financier

Les commandes publiques à travers des appels à projets permettent au centre social de trouver des financements mais le risque est que celles-ci orientent nos actions, et au-delà questionnent sur l'indépendance de l'association. Un des enjeux majeurs est de garantir le socle de l'association en trouvant un financement structurel durable

2 - Habitat adapté

Au-delà de faire valoir les besoins en habitat adapté sur le territoire, contribuer de par mon expérience précédente dans le domaine du logement à l'élaboration d'un programme de logement adapté sur le territoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR NACÉRA KACIMI



## FOCUS

# L'activité de ferrailage

## Accompagnement d'un groupement d'intérêt économique (GIE), par l'association SRI

L'idée du projet a démarré en 2011/2012.

Les premières étapes ont été de penser le projet : benchmark, évaluer les besoins des différentes parties, comprendre l'existant et comment la famille de voyageurs/ferrailleurs de Rezé qui habitent en face de la déchetterie s'organisaient (de manière

informelle) sur ce lieu.

Du lien avec cette famille a été nécessaire : la mise en confiance avant tout. Historiquement, notre asso avait déjà des liens forts avec ces récupérateurs, c'est pourquoi les pouvoirs publics sont venus nous chercher. Pour l'anecdote, le fondateur de notre association (1974) était le

parrain d'une des femmes de cette famille. C'est important de le dire car dupliquer ce projet sans tenir compte des histoires locales est (selon moi) voué à l'échec. Le contexte est très important.

Une fois que le montage du GIE s'est avéré possible et pertinent il a fallu fédérer les ferrailleurs autour de cette idée (en parallèle du travail de compréhension auprès des institutions / élus / entreprises...). Quels seraient leurs avantages à se fédérer ainsi ? Quelles

seraient les règles à respecter (Équipement de protection individuelle, papiers en règle...), comment s'organiser la gouvernance...

L'association a fait un travail de « légalisation du statut » de chaque entrepreneur : tous sont sous le régime de la micro-entreprise, mais les papiers n'étaient pas à jour pour certains (souscription d'assurance pour l'exercice d'une activité professionnelle, Permis B valide, assurance véhicule...)

ÉLISE BOISSON



### LE PROJET EN BREF

#### Le lancement

**2014** un essai est lancé à titre expérimental.

Les SRI aident à la rédaction des statuts du GIE dénommé le Groupement des récupérateurs de métaux (GRM). Les 7 membres actifs du GRM ont élu leur président, la gouvernance est propre. Le dépôt des statuts en préfecture... d'innombrables groupes de travail / comités de pilotage et autres instances avant que le projet naisse.

**2015-2017** première convention triennale

**2018-2020** 2<sup>e</sup> convention triennale. On ne connaît pas l'avenir du projet

- **Nantes Métropole (NM) -en charge de la gestion des déchets- a signé une convention avec le GRM**
- **Et NM a signé une convention avec les SRI pour l'accompagnement de ce dernier.**

**2021** poursuite du projet pour un an en mode subvention (différence avec le mode marché) pour tenter de construire l'avenir de ce projet en lien avec la métropole et les élus.

#### Le montage

- **Le GRM a une convention avec la direction des déchets de Nantes Métropole** (il est un prestataire au même titre que PAPREC ou Véolia...)
- **Les SRI ont une convention (marché) pour l'accompagnement de ce groupement avec la mission Égalité de Nantes Métropole**

## L'ACCOMPAGNEMENT DU GROUPEMENT DE RÉCUPÉRATEURS DE MÉTAUX

Nantes Métropole (NM) a conclu avec les Services Régionaux Itinérants (SRI) un marché portant sur une mission d'accompagnement, afin de soutenir et suivre au plan opérationnel le fonctionnement du Groupement des récupérateurs de métaux (GRM) et de ses membres.

L'accompagnement porte à la fois sur les volets entrepreneurial, économique, administratif, social ainsi que sur les volets santé et environnement.

### En quoi consiste l'accompagnement du groupement de récupérateurs de métaux ?

Afin de mener à bien le travail d'accompagnement, les SRI ont un cahier des charges à respecter incluant des objectifs à atteindre et des missions.

#### Les objectifs

- Intégrer l'activité de récupération de métaux des Gens du voyage dans une filière économiquement reconnue et légale
- Contribuer au développement d'une insertion professionnelle durable et à la perception d'un revenu d'activité
- Assurer la formation des membres du Groupement
- Assurer la traçabilité des métaux récupérés sur site
- Développer la récupération, le tri et la revente de métaux
- Mettre en œuvre une charte de qualité
- Réduire les conflits sur la déchetterie de Rezé

#### Les missions

##### Le suivi global du projet

- Faire l'interface avec NM
- Veiller au respect de la convention signée entre NM et le GIE
- Participer aux instances de travail liées à ce projet

##### L'accompagnement des membres du GRM

- Assurer la médiation sur la déchetterie entre les agents et les membres du GRM
- Accompagner les familles des membres à la montée en compétences, en lien avec le président du GRM.
- Accompagner et soutenir la passation entre le président actuel du GRM et son successeur

##### La gouvernance et développement économique

- Participer au groupe de suivi du projet avec NM
- Animer et participer à l'organisation des instances de gouvernance du GRM (CA ; AG)
- Effectuer une veille sur les opportunités de développement économique pour le GRM

##### Le suivi de la traçabilité des métaux

- Collecter et saisir les factures / bons de pesées
- Rendre compte mensuellement du suivi de la traçabilité à NM

##### Le suivi administratif du GRM

- Tenir du livre de caisse du GRM, relations avec la banque, le greffe...
- Collecter des données pour préparation des bilans, réalisation des graphiques de suivi
- Tenir le registre du matériel, commande des EPI, suivi des retraits d'EPI

##### Social

- Aider les membres dans la réalisation de certaines démarches administratives à leur demande (dossier sécurité sociale, régularisation des papiers liés à la micro-entreprise...)
- Participer au lien de confiance nécessaire entre les membres du GRM et les SRI – lien social

À terme le GRM devra se gérer seul, mais pour le moment c'est encore compliqué de l'envisager. Mais l'idée est bien de travailler à l'autonomie totale du GRM.



## PUBLICATION

Revue *Études tsiganes* n°67  
La santé des Gens du voyage  
Des leviers pour agir

Les travailleurs sociaux qui vont à la rencontre des Gens du voyage sont préoccupés par la question de la santé. Mais peu de recherches portent sur cette dernière. En fait, comme tous les autres aspects de leur existence, elle fait l'objet de nombreux a priori. Les études qui sont présentées dans ce numéro contribuent à dissiper ces représentations. Elles montrent que le mode de vie itinérant et, plus largement, l'habitat caravane, sont moins à incriminer comme source de problème que les conditions, notamment environnementales, qui président à l'accueil de cette population. À partir des expériences menées auprès d'elle par divers professionnels de la médiation ou des soins de santé, des pistes sont proposées pour améliorer une situation déplorable à bien des égards.

# études tsiganes

## SOMMAIRE

Introduction, **Alain Reyniers**

Regard historique sur les politiques publiques en matière de santé des Gens du voyage, **Jérôme Weinhard**

## DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Effets de santé et déterminants environnementaux chez les Gens du voyage, **Stéphanie Vandentorren et Camille Roingard**

Identification de cas de saturnisme chez les Gens du voyage, **Stéphanie Vandentorren et Lisbeth Spanjers**

Les aires d'accueil des Gens du voyage : une source majeure d'inégalités environnementales, **Lise Foisneau**

Le vieillissement chez les Gens du voyage, **Timothee Trompésance**

## PRISE DE PAROLES

Rencontre avec le **Collectif des femmes de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin et Evelyne Pommerat**

Retour sur notre rencontre avec le Collectif des habitants de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin, **Marguerite Guiget et Sophie Lesieur**

## DES DÉMARCHES POUR ACCÉDER A LA SANTÉ

« Aller vers » ou l'accompagnement des Gens du voyage pour leur accès aux droits fondamentaux, **Hélène Beaupère**

Les « parcours de soin » chez les Gens du voyage, **Timothee Trompésance**

Le guide du voyageur et du soignant. la co-construction d'un outil de sensibilisation, **Cécile Coutant**

Professionnels de santé et Gens du voyage : une approche de la formation par le croisement des savoirs, **Bruno de Goër**

Regard sur la presse à propos des Gens du voyage en période de crise sanitaire, **Bernard Pluchon**

# études tsiganes



**LA SANTÉ  
DES GENS DU VOYAGE  
DES LEVIERS POUR AGIR**

Revue  
trimestrielle  
n°67

## Commander votre numéro

Revue *Études tsiganes* n°67  
La santé des Gens du voyage

**Ajouter au panier**

## + de numéros de la revue

<http://www.etudestsiganes.asso.fr/panier.html>

Revue *Études tsiganes*

**Fnasat-Gens du Voyage, 59 rue de l'Ourcq 75019 Paris –  
Tél. 01 40 35 00 04 - Fax 01 40 35 12 40 - revue@fnasat.  
asso.fr - www.etudestsiganes.asso.fr**

## PUBLICATION

Revue *Études tsiganes* n°68-69  
Dire la langue

Chaque langue est définie par une structure formelle, avec son histoire, sa grammaire, sa sémantique. Elle est aussi un système vivant de formalisation et de communication d'une pensée, un moyen d'expression et d'identification autant pour les individus qui en sont des locuteurs que pour les collectivités qui les regroupent. La *romani shib* partage ces caractéristiques avec toutes les autres langues contemporaines. Parce qu'elle occupe une place centrale dans la culture des différents groupes tsiganes, la revue s'attache depuis ses débuts à la faire connaître sous ses divers aspects. Ce numéro revient plus particulièrement sur la vitalité de cette langue et son expression concrète, singulière, créative avec, notamment, un dossier consacré aux travaux de Georges Calvet sur les dialectes kalderash et un autre dossier sur la poétesse rom ukrainienne Raisa Nabaranchouk.

# études tsiganes

## SOMMAIRE

Hommage à Patrick Williams, **Alain Reyniers**

Introduction, **Alain Reyniers**

## L'ENSEIGNEMENT DU TSIANE KALDERASH PAR GEORGE CALVET

Les cours de kalderash et autres dialectes vlx de Georges Calvet aux Langues O' - 1993-1995, **Elisabeth Clanet dit Lamanit**

Grammaire et syntaxe du tsiane kalderash de Georges Calvet, **Elisabeth Clanet dit Lamanit**  
Anthologie, **Elisabeth Clanet dit Lamanit**

### Dialecte kalderaš

O čam - La couenne (de lard)

E phiramní mulí - La fiancée morte

Kamnipé maj dur sar o meripé - L'amour au delà de la mort

### Dialecte proche du kalderaš

E bibáx - La malchance

Dialecte kalderaš de Russie

N'eznamka - Nyeznamka

### Dialecte čurari

Paramiča le borzóski - L'histoire du hérisson

Dialecte gurbet

E čošehko čhavo thaj o khurošo - Le fils du pauvre homme et le petit poulain

Ořom savo rodija darape - Le Rom qui a cherché la peur

O Susuraga - Sousouraga

### Dialecte arabaži

Paramisi e triné phejéngiri - Le conte des trois sœurs

## UNE POÉTESSE ROM UKRAINIENNE : RAISA NABARANCHUK

Raisa Nabaranchuk - La mémoire des nuages : rencontre avec la poète rom ukrainienne, **Alexia-Lazare Monduit**

### FOCUS

Regards historiques sur la langue tsiane en France, **Emmanuel Filhol**

Les enfants sinté estraixaria à l'école, ou comment préserver « la façon de penser sinti », **Elisabeth Tauber**

**Chroniques de livres**, Bernard Pluchon, Marc Bordigoni, Patrick Briens

### + de numéros de la revue

<http://www.etudestsiganes.asso.fr/panier.html>

### Revue *Études tsiganes*

**Fnasat-Gens du Voyage**, 59 rue de l'Ourcq 75019 Paris -  
Tél. 01 40 35 00 04 - Fax 01 40 35 12 40 - [revue@fnasat.asso.fr](mailto:revue@fnasat.asso.fr) - [www.etudestsiganes.asso.fr](http://www.etudestsiganes.asso.fr)

# études tsiganes



Dire la langue

Revue  
trimestrielle  
n°68-69

### Commander votre numéro

Revue *Études tsiganes* n°68-69

Dire la langue

[Ajouter au panier](#)

## EXPOSITION

## Gens du voyage : s'informer pour mieux comprendre Un partenariat Fnasat - Tissé-Métisse

L'association nantaise Tissé-Métisse édite depuis plusieurs années un livret d'information et de sensibilisation sur les Gens du voyage, en partenariat avec des membres de la Fnasat (SRI, ADGVC 44, Le Relais). En complément, une exposition a été réalisée à laquelle nous avons contribué pour sa troisième édition en mars 2019.

L'exposition commence par les représentations et la perception particulière de ce groupe dans la société française. Ces stéréotypes sont ensuite déconstruits et cette minorité culturelle, de par son mode d'habitat particulier est définie sous plusieurs angles en rappelant quelques précautions. Elle est très diverse, notamment sur le plan sociologique et sur ses origines, mais n'a jamais été correctement dénombrée (panneaux n°1 et 2). Cette population a fait l'objet d'un traitement administratif particulier durant près de deux siècles, créant des catégorisations. Il est décrit sous la forme d'une frise chronologique, divisée en trois périodes avec quelques événements clés (panneau n°3).

Aujourd'hui, en France, les Gens du voyage sont des citoyens à part entière, ayant des droits et des obligations similaires aux autres. Mais dépourvus de résidence fixe, ils sont qualifiés de personnes sans domicile stable. Ils sont soumis à une domiciliation administrative pour exercer leurs droits (civils, civiques et sociaux), accomplir leurs obligations (fiscales...) et obtenir certains documents administratifs. Ce dispositif, conditionné par certaines règles, correspond à une adresse gérée par des organismes chargés de réceptionner, de conserver et de distribuer leur courrier (panneau n°4).

Les Voyageurs vivent dans des caravanes qui constituent leur habitat permanent. Sur un même territoire, cette résidence mobile peut s'installer sur des équipements d'accueil ou par défaut se trouver en situation d'errance. On parle également d'habitat pour les familles occupant des terrains privés avec des statuts très variés. Une politique nationale d'accueil et d'habitat existe, se traduisant localement par des schémas et des commissions consultatives (panneau n°5 et 6).

Les Voyageurs travaillent en exerçant principalement dans le commerce, l'artisanat ou l'agriculture, mais aussi autour de la fête ou du cirque. Savoir-faire traditionnel transmis dans la sphère familiale, des expériences sont menées afin d'améliorer la formation professionnelle de ces travailleurs indépendants (panneau n°7).

Les enfants du voyage sont soumis à l'obligation d'instruction. En absence de chiffres nationaux, il est difficile de mesurer leur degré de scolarisation. Des dispositifs particuliers existent afin de pallier certaines difficultés liées à leur mobilité et à un illettrisme encore important. Dans le domaine de la solidarité, les Voyageurs ont les mêmes droits et obligations que les autres citoyens. Sur le plan de la santé, en l'absence de chiffres nationaux,

des études locales démontrent des problématiques particulières, à savoir une espérance de vie moindre et des pathologies spécifiques (plombémie...). Face à ces constats, une médiation en santé se développe afin d'améliorer la prévention et les soins (panneau n°8).

Les Gens du voyage subissent des discriminations quant à leur origine réelle ou supposée, dans les différentes thématiques abordées précédemment. Elles sont à distinguer du racisme à travers notamment des commentaires sur les réseaux sociaux. En miroir, des actions positives sont mises en œuvre pour promouvoir leur égalité. Face à ces discriminations, un acteur essentiel agit au niveau national et local, le Défenseur des droits. (panneau n°9).

Composée de 10 panneaux de 80 cm X 120 cm, cette exposition est mise gratuitement à votre disposition par la Fnasat. Vous pouvez en réserver un exemplaire en renseignant cette demande (lien vers : <http://www.fnasat.asso.fr/FnasatConventionPretExpoGDV.pdf>).

Dans sa version imprimable, l'exposition est disponible en suivant ce lien :

[http://www.fnasat.asso.fr/expo\\_gdv\\_pdf\\_2019\\_basse-def.pdf](http://www.fnasat.asso.fr/expo_gdv_pdf_2019_basse-def.pdf)

## En France aujourd'hui

### > Citoyens à part entière

Les Gens du voyage ont les mêmes droits et obligations que les citoyens sédentaires. Cependant, ils sont soumis à certaines dispositions supplémentaires liées à leur mode d'habitat dont :

- **Une domiciliation obligatoire...**

**Pour exercer leurs droits, notamment pour :**

- se marier (droits civils),
- s'inscrire sur une liste électorale (droits civiques),
- bénéficier d'une assurance-maladie, RSA, aide juridictionnelle... (droits sociaux)

**OU pour remplir leurs obligations :**

- payer leurs impôts (obligations fiscales),
- effectuer leur journée Défense et Citoyenneté (Service National Universel)

...ou pour obtenir des documents administratifs : carte nationale d'identité, passeport, carte grise...

**IDÉE REÇUE**

**« Les Gens du voyage ne payent pas d'impôts »**

Les Voyageurs sont par principe soumis à l'ensemble des impôts selon les règles et entités communes; impôts sur les revenus, taxe foncière et taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises, etc. Leur imposition s'effectue à l'adresse de leur élection de domicile. Article 217 du Code général des impôts, annexe 2. De plus, depuis 2016, les caravanes font l'objet théoriquement d'une taxe annuelle d'habitation spécifique. Article 1015 du Code général des impôts. Enfin, s'ils exercent une activité lucrative sur la voie publique, ils ont l'obligation de posséder un récépissé de consignation sous peine d'une amende fiscale de 750 euros. Article 305 bis du Code général des impôts.

**► Un public ciblé**

Les personnes vivant dans la rue, dans un bidonville, dans une résidence mobile, etc. sont dépourvues de résidence fixe, donc de domicile. Elles sont qualifiées de **personnes sans domicile stable (SDS)**.

Article L264-1 du Code de l'action sociale et des familles.

**Les freins à la domiciliation**

- Refus sans motifs, non-réexpédition des courriers, non-réception des recommandés (cartes grises, rappels...) ou des colis, ou de la correspondance des entreprises.
- Disparité dans la couverture territoriale des associations agréées dédiées aux Gens du voyage.
- Mission non financée.

**NOTIONS - DOMICILE ≠ RÉSIDENCE ≠ ADRESSE**

**Le domicile...**

- ... est nécessaire pour exercer des droits (mariage...) ou remplir des obligations (impôts, service national...). Il est fixe et unique, où l'on ne vit pas nécessairement, ce qui le distingue de la résidence.

Article 102 du Code civil.

**La résidence...**

- ... correspond au lieu où l'on se trouve dans les faits. Elle permet aussi l'exercice de droits comme le mariage ou la scolarisation... Les personnes vivant en maison ou en appartement ont une résidence fixe, qui correspond à leur domicile. Les Gens du voyage ont une résidence mobile qui n'est pas considérée comme un domicile, qui rend nécessaire une élection de domicile.

**L'adresse...**

- Une adresse est légale, fiscale ou postale. Dans ce dernier cas, elle correspond au lieu de réception du courrier.

**...SOUMISE À UNE PROCÉDURE**

Demande d'une élection de domicile

Centre communal d'action sociale (CCAS-CIAS)

Association agréée par le préfet

Entretien obligatoire

Attestation d'élection de domicile

- délivrée sous certaines conditions

- d'une durée d'un an renouvelable

Adresse postale

Réception, tri du courrier personnel

Distribution localement ou à distance par réexpédition

**Un traitement particulier**

Résidence	fixe (maison, appartement)	mobile (caravane)
Lieu d'exercice des droits	Domicile	Élection de domicile d'une durée limitée soumise à conditions
Réception du courrier	Boîte aux lettres	Organisme de domiciliation
Conditions	Être locataire ou propriétaire	Avoir un lien avec la commune ou le territoire

Gens du voyage - s'informer pour mieux comprendre - mars 2019

## ENTRETIEN

Erwan Autès – chargé de mission  
Pôle prévention et promotion de la santé  
Direction de la Santé Publique

### • Qu'est-ce que le protocole ARS de Nouvelle-Aquitaine ?

Fin mars 2020, au début du confinement et dans une période de montée des hospitalisations, les informations qui remontent à l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) montrent que des Gens du voyage sont atteints de la Covid en différents endroits du territoire régional. Le directeur général de l'ARS souhaite qu'un protocole d'intervention soit immédiatement mis en place pour accompagner les personnes dans les meilleures conditions vers le soin. Même si l'accès aux tests est limité à ce moment-là, l'option prise est de tester le plus possible là où se trouvent des personnes avec des symptômes, comme c'était le cas en EHPAD, de distribuer des masques et d'informer sur les bonnes mesures à prendre sur le lieu de vie : respect des distances sociales, des gestes barrières, être attentif aux autres, notamment les plus fragiles, dans son entourage. En un mot, face aux peurs légitimes que l'épidémie suscite, il s'agit de rassurer, de donner les bonnes explications pour que les mesures prises soient comprises et acceptées, tester le plus possible les gens afin de prendre les mesures adaptées d'isolement, protection et soin.

### • Pourquoi a-t-il été mis en place ?

L'enjeu était alors d'avoir une stratégie efficace d'accompagnement en évitant deux risques. D'abord un risque de contagion sur les terrains et lieux de vie, notamment si l'habitat ne permettait pas d'isoler et soigner les personnes malades dans de bonnes conditions et si les mesures de prévention, comme les gestes barrières n'étaient pas faciles du fait de la vie en habitat mobile, voire n'étaient pas forcément bien compris et de ce fait pas bien appliqués. C'était le même enjeu pour toute la population, et cela le reste encore aujourd'hui ! Ensuite, c'était la période de confinement, les gens devaient rester à domicile, dans leur caravane, sur le terrain ou le lieu de vie, en évitant le risque d'éclatement des sites. Si une personne était testée positive à la Covid, il aurait été dommageable pour tout le monde que les groupes se dispersent, partent, sans que leur destination soit connue, avec le risque que les caravanes emportent la Covid malgré les précautions prises, ce qui aurait mis en danger les gens qui partent et ceux qui les accueillent.

### • Comment a-t-il été mis en œuvre ?

Un protocole a été élaboré au niveau de l'agence régionale de santé, mais la clé de la stratégie s'est jouée localement avec les partenaires. À l'échelle départementale, les délégations départementales de l'ARS ont travaillé avec les préfets, les collectivités locales qui gèrent des aires d'accueil, les associations, pour recenser les sites de vie des Gens du voyage, trouver des personnes relais, diffuser les messages dans un esprit de confiance et de responsabilité. Au niveau local, les associations ont fait un grand travail d'information, de

sensibilisation et d'accompagnement, les médecins généralistes et les établissements de santé ont pris le relais quand c'était nécessaire. Les médiateurs et médiatrices sanitaires soutenus par l'ARS et les collectivités ont joué un rôle très utile. Et surtout, les acteurs principaux de la protection contre l'épidémie ont été les Voyageurs eux-mêmes, en acceptant de se faire tester, en prenant soin de leurs proches, en limitant les déplacements et en respectant les contraintes du confinement. Au final, chacun a été très responsable et solidaire dans l'intérêt de tous, et c'est cela qui a certainement fonctionné.

### • Quels sont les retours ?

Les retours des associations membres de la Fnasat impliquées dans la démarche sont favorables, et il faut les remercier pour leur mobilisation dans l'accès à la prévention et aux soins, qui est un enjeu fort dans l'accompagnement global des familles. Une étude est en cours par Santé publique France pour connaître précisément les effets de cette stratégie régionale en faveur des Gens du voyage. Il faut en attendre les résultats.

À ce jour, il est difficile d'apporter la preuve irréfutable que la stratégie mise en œuvre a « cassé » la courbe de contagion, qui était inquiétante en mars-avril, avec des cas groupés sur plusieurs aires d'accueil dans différents départements de la région. Mais en dépistant très tôt et en déployant les bons gestes et les bonnes mesures de protection et de soins, nous avons pris soin des personnes les plus fragiles et ainsi, on a peut-être épargné des vies. L'épidémie continue, il faut poursuivre et renforcer le travail accompli, et ne pas relâcher les efforts. Continuer de porter le masque, rester à distance d'au moins un mètre autant que possible, se laver régulièrement les mains, aller se faire dépister, cela reste des messages très actuels.

PROPOS RECUEILLIS PAR NACÉRA KACIMI



## ENTRETIENS

Dominique Raimbourg  
président le Commission nationale  
consultative des Gens du voyage

### • Quels sont selon vous les faits marquants du travail de la Commission sous votre présidence ?

Le fait marquant de ces cinq dernières années de la Commission nationale consultative des gens du voyage est l'abrogation de la loi de 1969. Cette abrogation signifie que les Gens du voyage sont réintégrés dans le droit commun. Ils doivent justifier de leur identité par une carte d'identité, comme tous les citoyens français. Comme l'ensemble des habitants de notre pays ils peuvent faire une élection de domicile pour se domicilier. Enfin la loi Égalité et Citoyenneté qui a procédé à cette abrogation a prévu que les schémas départementaux pourront transformer l'obligation de créer une aire d'accueil en l'obligation de créer des terrains familiaux ou y accueillir un terrain grand passage. Après le vote de cette loi Égalité et Citoyenneté un long travail a été nécessaire pour participer à l'élaboration des décrets d'application.

Antoine Le Roux, photographe  
qui travaille sur un projet d'exposition  
photos sur les aires d'accueil

### • Pouvez-vous nous présenter votre projet ?

Je démarre, une campagne photographique pendant laquelle je m'intéresserai à ces portions de territoires où les aires d'accueil de Voyageurs sont aménagées. En parallèle, et avec le désir de créer des points de contact, je proposerai aux habitants de ces aires de travailler avec moi et de proposer leur propre version de leur expérience de ces lieux.



© ANTOINE LE ROUX

### • Quelles devront être les priorités de l'action publique pour les cinq prochaines années ?

C'est évidemment une question difficile tant le travail à effectuer est important. Cependant il me semble que trois actions doivent être prioritaires. D'une part terminer l'application des lois Besson et réaliser les prescriptions des schémas départementaux à cent pour cent. Par ailleurs il est nécessaire de travailler les questions d'urbanisme pour créer des zones dans lesquelles sera possible l'installation pérenne de caravanes sur des terrains privés, propriété des gens du voyage. Enfin il est nécessaire de promouvoir la création de terrain familial locatif.

Il convient de préciser que la poursuite de ces trois objectifs ne doit pas conduire à négliger les questions de santé, d'éducation, d'emploi et de culture. Cette énumération donne la mesure du travail à effectuer.

PROPOS RECUEILLIS PAR NACÉRA KACIMI

### • Qu'est-ce qui vous a conduit à vous intéresser à cette question des aires d'accueil ?

Je crois qu'il est de notre devoir à tous de se poser la question des paysages dans lesquels nous voulons vivre, et les Voyageurs ne font évidemment pas exception à cela. Ainsi, ce qui m'anime avec ce projet, et ce depuis plusieurs années, c'est son versant citoyen, la capacité des outils que j'utilise, l'image fixe et l'image animée, à mettre en question quand cela est nécessaire. Car la façon dont les Voyageurs déploient leur vie sur les aires ne me regarde finalement pas, alors que la façon dont ces aires sont aménagées par les pouvoirs publics, ou côtoient les espaces que je traverse et dans lesquels je vis, voilà ce à quoi nous devrions réfléchir.

### • Quelle est l'intention de ce nouveau projet ?

Ce nouveau projet peut se comprendre comme un grand coup de projecteur sur un angle mort du territoire que nous partageons. La question centrale est la suivante : comment mettre à jour les logiques d'encampement et d'invisibilisation, d'« enfouissement » comme écrivait Bernard Provot, encore à l'œuvre dans l'expression des politiques publiques ? Stations d'épuration, déchèteries, autoroutes, lignes de chemin de fer, postes électriques haute tension, etc. Tous ces lieux nous sont familiers, il nous arrivent de les traverser mais rarement d'y vivre. Si l'on s'y arrête, il est pourtant possible de faire apparaître, à travers les mailles de ces paysages familiers, auxquels nous ne prêtons plus attention, la présence précaire de personnes qu'on assigne encore à ces territoires.

PROPOS RECUEILLIS PAR NACÉRA KACIMI

## HOMMAGE

### Raymond Gurême On continue la route !



Lorsque j'ai vu Raymond Gurême pour la première fois en avril 2010, dans le hall parisien de l'agence de presse qui m'emploie, j'ai su en un clin d'oeil que c'était une rencontre déterminante dans ma vie. Il était venu pour une interview dans le cadre d'une série de papiers que je préparais pour les 70 ans de l'internement des « nomades », une des pages sombres de son Histoire que la France avait préféré jeter aux oubliettes.

Nous sommes restés plusieurs heures à parler dans les locaux de l'Agence France Presse puis autour d'un café dans le passage Vivienne. Son histoire était comme un roman. Un roman très noir qui faisait ressortir la grandeur et l'humanité de Raymond. De cette histoire si marquante, dans un premier temps, je devais accomplir l'exploit de tirer un portrait en seulement 600 mots, qui fut diffusé au plan national. Mais il était évident que Raymond méritait que l'on approfondisse ensemble tout ce qu'il avait gardé en mémoire et qui risquait de disparaître avec lui.

Si l'idée avait déjà germé chez moi, c'est à l'historienne Henriette Asséo que je dois le déclic et surtout le contact immédiat et fructueux avec une grande maison d'édition Calmann-Lévy. L'éditrice Mireille Paolini voulait un récit à la première personne. Écrire l'histoire de quelqu'un qu'on aime profondément mais que l'on connaît à peine et qui n'est ni du même sexe, ni du même milieu, ni de la même génération que vous représentait un sacré défi.

Début décembre 2010, la première interview de Raymond dans le cadre du projet de livre eut lieu chez François Lacroix, ami de longue date de Raymond et cheville ouvrière du Collectif pour la mémoire de l'internement des « nomades » au camp de Linas-Monthléry.

Nombreux sont ceux qui semblent penser que j'ai enregistré Raymond, que j'ai ensuite décrypté la bande son et que tout ça faisait un livre sans trop d'effort. On ne saurait être plus éloigné de la réalité !

En fait, on a parlé pendant des heures, d'abord chez François puis ensuite Raymond m'a fait suffisamment confiance pour que nos entretiens se passent dans sa caravane.

Raymond avait une mémoire très précise, littéralement « à vif ». C'était à la fois un soulagement pour lui de parler mais cela revenait aussi à rouvrir une blessure terrible. Les épisodes qu'il évoquait étaient souvent très décousus et il manquait autour toute la perspective historique, aussi bien pour l'internement en France que pour les camps allemands ou la période de la résistance. Alors sans être historienne, j'ai dû aller plonger dans des archives largement inexplorées. Le livre *Interdit aux nomades* est

paru en mai 2011. Le jour où nous devions fêter ça avec un cochon de lait à la broche sur le terrain de Raymond, je me rappelle être arrivée joyeuse devant la maison. Mais Pauline s'était éteinte dans la nuit. Elle avait rendu son dernier souffle en sachant que leur histoire était pour toujours inscrite dans un livre, noir sur blanc, et ne pourrait plus être rayée de la mémoire collective.

Initialement je me disais qu'après la parution du livre, mon rôle auprès de Raymond serait terminé. En fait, l'aventure ne faisait que commencer... Car le livre ne fut pas seulement adopté par la famille Gurême ou d'autres Voyageurs. Il servit de base à de nombreuses conférences autour du témoignage de Raymond dans des lieux et des milieux très variés. J'eus donc le bonheur d'accompagner Raymond aux quatre coins de la France et jusqu'en Belgique ou en Pologne.

Ces expéditions étaient toujours intenses. Je faisais le plus souvent le chauffeur avec ma vieille bagnole. « Allez Mirabelle, on continue la route ! », s'exclamait Raymond en grimant à bord, ravi, avant de rouler la première clope d'une longue série. On papotait, on riait et parfois on chantait pendant tout le trajet. Avec lui, chaque halte était un pur moment d'humanité, de rencontre, de partage.

Lorsque Raymond avait un coup de blues, il disait « quand j'aurai les pattes en l'air, il faudra continuer la route ». Alors malgré la pandémie et les restrictions de libertés qui l'accompagnent, pour être fidèle à Raymond, il faudra que chacun de nous trouve en son cœur, en sa conscience, en ses actes une manière de poursuivre le chemin qu'il a tracé.

ISABELLE LIGNER

#### « RAYMOND GURÊME, UN CHEMIN DE MÉMOIRE ET DE RÉSISTANCE »

une exposition en cours de réalisation à la médiathèque Matéo Maximoff

Le propos de cette exposition est double : rendre hommage à Raymond Gurême et « continuer la route » qu'il a tracée.

Le chemin de mémoire c'est celui qu'il a engagé tout au long de ces années pour sortir de l'oubli sa propre histoire, celle de sa famille et de tous ceux qui n'ont pas pu parler ou que l'on a pas écoutés, plus de 6 500 « Tsiganes », « Gens du Voyage » internés arbitrairement dans les camps d'internement en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le chemin de résistance est celui de son de combat pendant la guerre et de son engagement contre toutes les injustices tout au long de sa vie.

L'exposition retrace l'histoire personnelle et familiale de Raymond Gurême dans le contexte de l'histoire globale des « Gens du Voyage » au XX<sup>e</sup> siècle. En s'appuyant sur le récit de vie emblématique de Raymond, cette histoire s'incarne et devient accessible au public le plus large à qui nous destinons cette exposition, notamment les plus jeunes, à partir du niveau « collège ».

L'exposition en cours de réalisation se compose de 6 panneaux qui seront disponibles gratuitement via internet pour être imprimés selon deux modalités :

- dans un format 1,20m X 90 cm, sur toile (version kakemono)
- dans le même format sur papier à partir d'une simple imprimante (54 planches de format A3) pour permettre une diffusion à moindre coût.

Réalisation : Evelyne Pommerat, Vincent Devillard (graphisme)

Un site internet dédié reprendra l'ensemble de l'exposition ainsi que des compléments audio et vidéo (finalisation globale mai 2021)

# Formations

## M08-Besoins d'habitat en résidence mobile

20-21 mai 2021

## M05-Gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux

10-11 juin 2021

## M01-Connaissance des Tsiganes et Gens du voyage

14-15 juin 2021

## M10-Intervention sociale et politiques publiques

16 juin 2021

## M12-Insertion socioprofessionnelle

17-18 juin 2021

## M03-Roms migrants

23-24 septembre 2021

## M16-La santé : constats et possibilités à agir

30 septembre 2021-  
1 octobre 2021

## M07-Accueil, médiation et gestion des conflits

7-8 octobre 2021

## M01-Connaissance des Tsiganes et Gens du voyage

11-12 octobre 2021

## Programme

## Information et inscription

### L'activité formation en ces temps de crise sanitaire Un fort impact pour la Fnasat

Pour les quelques formations maintenues en présentiel au siège de la Fédération, les personnes intéressées et/ou leurs structures d'origine hésitent fortement à confirmer les inscriptions en raison du risque sanitaire et des contraintes qui y sont attachées (couvre-feu et organisation des repas...) ; renvoyant le plus souvent leur décision à des jours meilleurs.

Pour les formations en intra, la règle générale a été le report devant les incertitudes toujours présentes. Celles qui ont été maintenues se sont déroulées dans de bonnes conditions et à la satisfaction des participants pour qui la formation a parfois été la première occasion de « refaire équipe » et de se retrouver ensemble depuis le début de la crise.

Cette possibilité de se voir et d'échanger en direct est venue confirmer un des points clefs présidant à toute formation et dynamique de groupe :

s'inscrire dans un jeu d'interrelations avec les autres participants. Car outre les apports et invitations des formateurs à questionner les problématiques et situations concrètes, les échanges entre participants et le jeu de questionnement et de regards croisés ainsi généré est indiscutablement source de richesse pour chaque stagiaire.

Pour autant, nous avons aussi expérimenté les formations en distanciel obligeant les formateurs à une adaptation de l'animation, du déroulé et du rythme des journées. Si ces expériences nous ont obligés à innover, si elles prouvent que c'est (en partie) possible, elles restent globalement très insatisfaisantes, tant pour les participants que pour les formateurs. En l'état des choses, elles apparaissent donc comme un pis-aller et principalement réservées aux formations où l'enjeu principal reste celui de faire accéder les stagiaires à des

ressources de connaissances. Par contre, pour les formations fondées sur une forte interactivité formateurs-stagiaires, le distanciel reste une modalité peu pertinente.

Dans ce contexte compliqué, nous avons bien conscience que nous avons pu vous adresser des messages et informations contradictoires. Mais nos choix sont toujours présidés par notre souhait de pouvoir confirmer une approche pédagogique de qualité sur des questions qui restent complexes.

C'est avec cette même exigence que nous confirmons l'offre catalogue. Alors n'hésitez pas à vous en saisir et à la promouvoir localement. C'est aussi cette exigence qui préside à nos interventions en intra, elles tendent à se multiplier au vu d'une crise installée dans la durée, autre perspective que nous vous invitons également à considérer à l'échelle de votre association, structure ou territoire.

Restant à votre disposition.

JOSEPH LE PRIELLEC  
CHARGÉ DE FORMATION